



CSE réseau • 3

Compte rendu FO
du Comité Social et Économique
Avril 2024



SOMMAIRE

- Publication des Bans pour le futur mariage entre France•3 et France Bleu
- Finances du Réseau régional : Bilan 2023 et budget 2024 - Compte rendu de la commission économique du 25 mars.
- Équipes légères de la Fabrique, arrêtons le massacre !
- Avenir du BIP de Mende Bilan de la couverture du département au cours de la période transitoire
- Suite de l'Information donnée au projet immobilier de Bordeaux
- Santé Sécurité et Conditions de travail
- Santé au travail- Rapport du diagnostic réalisé à la locale du Mans
- Plus besoin d'ancienneté minimale pour bénéficier des ASC !
- Vie du CSE

Publication des Bans pour le futur mariage entre France•3 et France Bleu

Le mot FUSION démenti depuis plusieurs mois par notre direction en prend bien le chemin. Un directeur en la personne de Xavier Riboulet , a été nommé au début de ce mois pour concrétiser ce que la tutelle nous demande, bienvenue au global média (radio, tv, web).

La communication du 3 avril précisant les mesures concrètes avec une mise en place dès la rentrée septembre 2024 est très ambitieuse :

- Déployer la marque ICI
- Parachever l'offre numérique partagée de proximité du site commun sur le web
- Définir une stratégie de coopération éditoriale
- Mettre en place un projet d'organisation commune France•3 France Bleu à l'échelle territoriale via une organisation locale (responsable unique)
- Projet éditorial commun
- Rapprochement immobilier
- Réflexion sur la mise en place de synergies opérationnelles

Que d'ambition avec une échéance si courte ! Voici un retour des échanges que nous avons tenus en séance.

Non, la fusion des rédactions n'est pas prévue et une expérimentation commune non plus.

Oui il y aura une grille de rentrée "normale" dès le 9 septembre.

En sachant que l'URL France Info est prioritaire, comment déployer et renforcer en parallèle le site ICI numérique (changement d'URL ?). Vrai casse-tête sans solution à ce jour. Mais la synergie des 2 rédactions est un réel problème car on retrouve aujourd'hui des sujets traités sur le même angle alors qu'il serait judicieux de les traiter différemment.

Une réflexion pour allonger ICI les matinales ... **Sur ce sujet, FO a tenu à rappeler qu'on n'accepterait pas que ces émissions du matin se fassent avec le prestataire actuel Eden. Nous avons sur le réseau les régies et les techniciens et les journalistes. C'est même notre cœur de métier ! France Bleu a un contrat avec Eden jusqu'en juin 2026.**

Pas de projets d'émission récurrente France•3/ France Bleu mais des volontés pour avoir un produit en commun. Et pas forcément en simulcast comme c'est le cas aujourd'hui pour les PAE.

FO a soulevé la question sur l'autonomie des régions. Oui chaque direction régionale est invitée à développer les projets communs, encore plus que l'existant.

Du point de vue structurel, et juridique (en respectant le code du travail, c'est mieux !), là aussi la question est posée. Le découpage France•3 et France Bleu de nos régions sont différents. Mr Riboulet, très seul pour l'instant, nous dit que cela fait partie de ses prérogatives mais à ce jour cela reste sans réponse. Une attente liée aux demandes de la tutelle. Le sujet sur la holding France Télévisions, INA, Radio France, France médias Monde inscrit à l'assemblée nationale les 23 et 24 mai, ne répondra pas à nos interrogations. Nous demandons d'éclaircir l'articulation de la GIE (Groupement d'Intérêt Economique) qui est née lors du lancement des Matinales.

Rien ne pourra se faire sans embarquer les salariés ! FO demande que ce projet qui va devenir réalité demain soit accompagné comme tout projet devrait l'être.

Finances du Réseau régional : Bilan 2023 et budget 2024 - Compte rendu de la commission économique du 25 mars.

En préambule de ce compte-rendu de la Commission Économique, il a été soulevé par les élus que des IP extraordinaires avaient été convoquées dans plusieurs régions depuis cette commission, fin mars,

concernant la mutualisation de journaux dans de nombreuses antennes... et qu'il était quand même étonnant que cela n'ait pas été évoqué lors de la commission... Un débat qui aura tenu la majeure partie de la place lors des discussions sur ce point !

Pourquoi ces économies ? La direction nous répond que dans de nombreuses antennes, les budgets ont été dépassés à la fin mars. En cause : le lancement d'Open Media (jours de formations et de remplacements non prévus dans les budgets, chaque région doit se débrouiller avec ses moyens), des raisons ponctuelles avec l'emploi d'ETP pour couvrir certains événements, mais parfois aussi des problématiques structurelles avec des niveaux de planification trop forts ... Pour l'instant, la direction compte une dizaine d'ETP de débord sur le premier trimestre 2024. Cela a clairement des répercussions sur l'offre des antennes et leur quotidien.

Les élus ont dénoncé le manque d'informations reçues tant au niveau local qu'au niveau du CSE. Une motion a d'ailleurs été votée en ce sens. [Cliquez ICI pour lire la motion des élus](#) 👉

Sur le compte-rendu de la Commission Économique, qui étudiait le budget 2024, faisait le bilan 2023 et s'intéressait au rapprochement France•3 / France Bleu, voici les principaux axes à retenir :

En 2023, le financement a augmenté, malgré la fin de la redevance, mais le flou demeure sur la pérennisation de ce budget. Budget qui a tenu malgré le lancement de Tempo et des éditions ICI et les 60 ETP supplémentaires non budgétisés mais financés en 2023 grâce aux grèves de début d'année. L'effectif en ETP augmente lui aussi sur le réseau.

Pour les moins bonnes nouvelles : les recettes publicitaires baissent drastiquement, les coûts des frais de mission et du gardiennage (lié à Vigipirate) augmentent. Concernant le rapprochement France•3 / France Bleu et ce qui est déjà mis en place, la majeure partie des dépenses vient de la diffusion des matinales (7 millions d'euros prévus en 2024 pour 39 diffusions) et de l'application ICI qui coûte à France•3 la somme d'1,5 millions d'euros, uniquement pour la maintenance, le développement et le marketing ...

👉 [Vous voulez en savoir plus, le compte-rendu de la Comeco de mars est disponible ICI](#) 👉

Équipes légères de la Fabrique, arrêtons le massacre !

Comme nous l'avons dénoncé dans notre liminaire en début de CSE, nous condamnons fermement la suppression des équipes légères de la Fabrique du Siège, ainsi que le transfert des équipes légères de la Fabrique vers le Réseau avec la réorganisation annoncée.

La direction annonce la création d'un pool d'équipes légères à Rennes. Ce projet, mené de concert par le Réseau et la Fabrique, reste "nébuleux". Il prévoit le transfert de 18 ETP (techniciens et personnel support), soit 4 équipes légères complètes (4x OPV/OPS/Electro), 4 postes d'administratifs (chargé de production, assistante production) et 2 créations de postes d'encadrants à Rennes (directeur de pool et planificateur).

Les heureux élus, transférés d'office (pas question de se baser sur le volontariat pour cette mobilité), sont 8 techniciens et 4 administratifs, alors qu'aujourd'hui, c'est une cinquantaine de salariés qui prennent part aux tournages légers.

Quid de ceux qui resteront à la Fabrique, basculés à 100% sur des activités de fiction ou post-production alors que précédemment ils partageaient leur activité (pour certains à 50% voire plus) avec le tournage en équipe légère ?

Quid des salariés du Réseau qui pourraient voir leur activité de tournage basculer vers ce nouveau Pool ?

Quid des “transfuges” et de leur avenir une fois intégrés au Réseau ?

Comment la direction envisage-t-elle de faire 750 jours de tournage avec 2 équipes complètes + 2 OPV ? Les postes vacants seront comblés en fonction des besoins par du personnel CDD, mais comment y croire :

- alors que le Réseau doit réduire le plus possible le recours au non-permanents.
- alors que la direction de la Fabrique s’est engagée, dans le protocole de sortie de grève du 5 décembre 2022, à combler les postes vacants au 1er trimestre 2023. Aujourd’hui la direction du Réseau veut se laisser le temps, au moins un an, pour pourvoir ces postes. Elle veut qu’il y ait de l’activité en face des emplois. Activité qui selon le protocole signé en 2022 devait être garantie et réinternalisée pour permettre à 4 équipes légères de perdurer.

Pour nous c’est incompréhensible. Nous rappelons que la direction devra, à minima, stabiliser 4 équipes légères en région.

Elle ne s’interdit pas d’agrandir la voilure si l’activité le permet notamment en Bretagne.

Nous ferons attention au maintien des passerelles entre le Réseau et la Fabrique.

Concernant les salariés transférés vers le Réseau, la direction précise que, lors de leur réaffectation sur le pool de Rennes, les différentes primes (de disponibilités et de sorties) seront intégrées au salaire pour les salariés qui en bénéficient encore actuellement.

Nous demandons aux salariés concernés d’être particulièrement vigilants et de ne pas hésiter à nous solliciter s’ils remarquent une baisse de salaire.

Nous ne pouvons que constater que la direction de la Fabrique se débarrasse d’un service cardinal de réalisation et de création, qu’elle a rendu exsangue. Si le transfert se réalise, nous espérons que la direction du Réseau sera plus attentive à la pérennité du service et à la santé et au bien-être des salariés.

Nous constatons qu’à date, le DUERP des salariés concernés n’a pas pu être présenté alors que nous sommes dans la phase de recueil de l’avis de projet. La direction de la Fabrique ne se conforme pas à la loi Santé 2021.

👉 [Cliquez ICI pour lire la résolution des élus](#) 👉

Avenir du BIP de Mende Bilan de la couverture du département au cours de la période transitoire

Le Bureau d’information de Proximité de Mende est inutilisé depuis deux ans : la Lozère est le département le moins peuplé de France et on y trouve très peu d’actualités.

Le bureau a été créé il y a 10 ans, mais il a toujours été difficile de trouver des personnels qui acceptent d’y rester de façon pérenne. Depuis deux ans, les équipes tournent donc dans ce département en partant du BRI de Montpellier, le plus souvent pour des formats magazine et les équipes partent alors sur plusieurs jours, avec des découchers.

Deux postes, l'un de rédacteur et l'autre de Jri sont gelés dans ce Bip. La direction ainsi que les représentants du personnel sont d'accord pour fermer ce bureau d'information de proximité et récupérer ces deux postes sur le BRI de Montpellier.

Les élus FO du CSE regrettent cette possible fermeture car la proximité est l'ADN de France3 et se demandent si la relocalisation de ce bureau dans une autre ville peut être envisagée.

Suite de l'Information donnée au projet immobilier de Bordeaux

Pascal Simeonin, directeur adjoint en charge des ressources immobilières, est venu nous donner un état des lieux à date sur l'appel d'offre en cours. Pour rappel, FTV s'est associé à deux promoteurs immobiliers pour l'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment au centre-ville. Après le recueil de l'avis du CSE en février, le conseil d'administration de FTV du 24 mars a validé le projet de déménagement. Le conseil a validé sans avoir pris connaissance de l'avis de vos élus. Quelle transparence !

Le vendeur MSA devait donner sa réponse le 5 avril. À ce jour nous n'avons aucune information supplémentaire dans le cadre de la consultation. M. Siméonin pense que les offres n'ont pas répondu aux attentes du vendeur, il espère connaître la shortlist d'ici la fin du mois, la direction a espoir d'y figurer mais aucune certitude. De l'avis de M. Simeonin, la désignation définitive ne serait connue que d'ici la fin de l'été. Il pense que l'état du marché immobilier est en cause. Pour rappel, Groupama doit quitter les locaux fin 2026, date à laquelle Vinci commencerait les travaux, livraison fin 2028, et emménagement à partir de début 2029.

Vos élus ont demandé s'il pensait à un plan B si la réponse à l'appel d'offre était négative et au vu de l'avis des salariés de Bordeaux. Pour rappel, un site inapproprié à l'activité, avec un accès difficile et la disparition de la cantine... Nous avons depuis appris le projet de réhabilitation du site Ford de Blanquefort, il s'agit d'une nouvelle piste à envisager.

Les élus remarquent que financer des partenaires privés à hauteur de 40 millions d'euros n'a pas l'air de poser de problème dans cette entreprise où on fait pourtant la chasse aux coûts. M. Siméonin répond qu'il ne s'agit pas pour moi de répondre à votre avis mais pour faire un point du projet à date. Le CA a donné son accord pour un tarif avec une marge de manœuvre de +5%, si cela va au-delà, il faudra repasser devant le CA pour accord.

Santé Sécurité et Conditions de travail

Raphaèle Bourgier, le directeur de la prévention des risques professionnels du réseau, est venu se présenter. Ce poste en lien avec les RH et la direction du réseau a pour but de renforcer l'action du réseau régional en matière de prévention des risques professionnels. Au vu des nombreuses alertes et expertises depuis plusieurs années, le travail sera ardu. D'autant plus que nous sommes dans une période en pleine transformation !

Dérogation du temps de travail du personnel de la direction des Moyens de Fabrication participant à l'opération du Tour de France Masculin 2024

Notre organisation syndicale a accepté la dérogation de 60 heures par semaine pour permettre à nos collègues de réaliser un beau Tour de France, nous restons vigilants sur des dépassements du temps de travail et sur les conditions de tournage.

👉 [Cliquez ICI pour lire l'avis des élus](#) 👈

Santé au travail- Rapport du diagnostic réalisé à la locale du Mans

Rappel du contexte :

En septembre dernier, les RP ont été alertés par deux journalistes CDD de la locale du Mans, d'une situation relationnelle dégradée entre elles et leur RCA. En effet, ces 2 journalistes se sont plaintes de situations et d'agissements sexistes à leur encontre qui ont entraîné la déclaration conjointe d'arrêt de travail dont un reconnu en accident du travail. La direction a fait appel au cabinet Midori pour réaliser un diagnostic. Les élus s'étonnent de cette décision, pourquoi ne pas avoir lancé une enquête, vu la gravité de la situation.

Dans le cadre de la nouvelle politique mise en place par la DRH de France Télévisions pour lutter contre les agissements sexistes et le harcèlement, Raphaële Bourgier va se rapprocher de la DRH Isabelle Caroff et ainsi permettre d'objectiver pleinement cette situation et mettre en place le dispositif qu'il convient. Il reviendra vers nous prochainement.

Aujourd'hui, l'urgence est la santé des 2 journalistes qui sont en grande souffrance et qui désirent quitter la locale du Mans. La direction propose une solution d'éloignement par la mobilité d'une journaliste à Nantes et pour l'autre voir si la mobilité qu'elle souhaite est possible.

Les élus constatent une fois de plus que ce sont toujours les salariés en souffrance qui doivent partir. Les élus demandent qu'une solution pérenne soit trouvée pour ces deux journalistes.

Plus besoin d'ancienneté minimale pour bénéficier des ASC !

Suite à la décision de la Cour de cassation du 3 avril 2024, le CSE se met en conformité et les non permanents pourront désormais profiter des avantages des ASC (activités sociales et culturelles) lorsqu'ils seront en contrat.

👉 [Pour lire la déclaration des élus suite à l'annonce de la Cour de cassation : cliquez ICI](#) 👉

Vie du CSE

- Désignation de Charlotte Henry suppléante dans l'IP Fabrique Nord en remplacement de Christophe Despré, démissionnaire.
- Désignation de Pierre-Erik Cally (mandataire bancaire) à France•3 Pays de la Loire, en remplacement de Christophe Amouriaux, démissionnaire.

Prochain CSE du Réseau prévu les 15 et 16 mai

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Pascale THINE